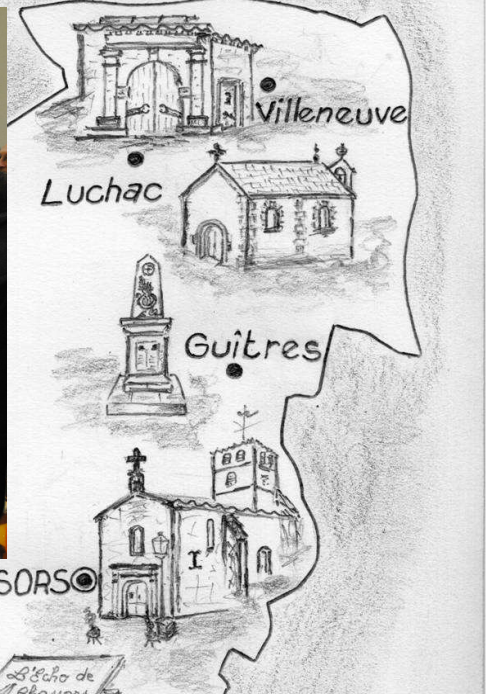





# L'Echo de Chassors

Février 2014



## Bulletin municipal n°117





 [Vœux du maire :](#)  
p 2 à 4


 [La vie municipale :](#)  
p 5 à 7

 [L'école de Chassors :](#)  
p 8

 [Nos associations :](#)  
p 9 à 15

 [En bref :](#)  
p 16 à 25

 [Informations pratiques :](#)  
p 26 à 27

 [Bien vivre à Chassors :](#)  
p 28

### Vœux du maire

Le 23 janvier, Madame le Maire présentait ses vœux à la population :

" Avant de vous exprimer mes vœux pour l'année 2014, j'ai tout d'abord une tâche très agréable à accomplir : j'ai la chance d'honorer, entourée de vous tous, 2 piliers de la mairie Jean Claude Sausseau et Liliane Moreau avec qui j'ai travaillé depuis plus de 24 ans.

Liliane, nous avons travaillé ensemble pendant 17 ans. Vous savez tous combien le rôle d'une secrétaire est important dans une mairie rurale. La secrétaire joue le lien entre nous les élus et la population, c'est la secrétaire qui reçoit en première ligne les demandes, les sollicitations des habitants. Et puis au niveau administratif, votre rôle est primordial: surtout avec la révolution de l'informatique qui évolue beaucoup trop vite à mon goût. Vous n'avez pas hésité à vous porter volontaire pour les nouvelles données ministérielles ; les mots barbares que l'on donne aux nouveaux logiciels, Pes V2, Hélios n'ont plus de secret pour vous. Merci au nom des habitants et de nous élus pour votre dévouement à la commune de Chassors. Et je suis heureuse de vous remettre ce soir la médaille d'or d'honneur pour toutes vos années de travail qui se termineront ici à Chassors.

Jean Claude, nous travaillons ensemble depuis 1989, 25 ans. Tu as été conseiller, puis adjoint durant trois mandats. Et pendant ces deux derniers mandats nous avons formé un binôme complémentaire : à toi, la surveillance des travaux d'entretien, à toi la responsabilité des services techniques de la mairie, à toi la gestion de la salle des fêtes.

Tu n'hésites pas à venir donner un coup de main à Didier et Christian lorsqu'il y a en a besoin. Tu étais encore là le week end dernier pour me soutenir dans ce problème d'assainissement. (car c'est toujours les week ends que les pannes ou autres problèmes se passent). Tu as vécu aussi des moments difficiles auprès des habitants. Tu as mis au service de la commune ton sens pratique et ta bonne humeur. Je sais que pour toi ce n'est pas facile de partir, mais je sais que tu restes attaché à Chassors, et que tu as une idée en tête que je ne dévoilerai pas mais vas-y, je t'y encourage fortement.

Merci pour toutes ces années passées à me soutenir dans ma tâche de maire. Je suis donc heureuse de te remettre la médaille d'honneur communale échelon argent.

Depuis le début de cette année 2014, la presse locale couvre les vœux des communes charentaises. Je suis étonnée par le nombre important de maires qui ne renouvellent pas leurs mandats. Il est vrai que c'est une génération qui a donné pour les communes depuis un grand nombre d'années : 25, 30, 40 ans et même plus...

Dans 2 mois, je vais donc moi aussi me retirer. Comme le disait Jean Gombert, Maire de Javrezac : il est difficile de prendre la parole pour des derniers vœux puisque nous ne sommes pas là pour un exercice d'autosatisfaction. C'est pourquoi je ne vais pas énumérer devant vous le travail accompli depuis 13 ans mais surtout vous dire combien j'ai été heureuse d'avoir été élue à Chassors, il y a 31 ans.

Pourquoi ? Tout simplement parce que toutes ces années d'élue m'ont permis de m'intégrer dans ce village où nous avons choisi d'habiter. **Toutes ces années m'ont permis de l'aimer avec ses qualités et ses défauts :**

nos 4 villages qui constituent Chassors ont chacun leur identité. Leurs habitants se disent encore maintenant de Villeneuve, Luchac, Guîtres ou le bourg ... il est vrai qu'ils sont éloignés les uns des autres et

que pour quelqu'un de l'extérieur il est toujours compliqué de faire comprendre que ces 4 villages forment une seule et même commune de plus de 1 000 habitants, 1170 au dernier recensement.

**Seules, nos associations permettent de créer ce lien si précieux pour une commune telle que la nôtre.** J'émet un souhait vers la future équipe municipale : soyez vigilants auprès de nos associations, qu'elles puissent se maintenir et qu'elles puissent continuer à regrouper les habitants de nos 4 villages.

Comme beaucoup de communes charentaises, nos bourgs possèdent un riche « petit » patrimoine : que ce soit les porches charentais, les rues et venelles encadrées par ces grands murs, l' Eglise Saint Romain, les puits ... son paysage contrasté entre les hauts de Chassors et les bois derrière le Buisson ou Luchac ou même les plaines de Villeneuve.

Oui nous habitons une belle commune et devons faire en sorte de préserver ces richesses naturelles.

**Mais sa richesse essentielle, ce sont ses habitants,** cette richesse humaine que l'on apprécie tellement dans nos mandats. Travailler en équipe, être à l'écoute de nos administrés, jouer un rôle social auprès des plus démunis, donner de sa personne et voir aboutir pour le bien des habitants des projets réfléchis et décidés en équipe. On est toujours plus fort en partageant ses idées avec les autres, surtout lorsque celles-ci sont constructives.

La politique territoriale a évolué depuis 30 ans. Nous faisons partie de la communauté de communes de Jarnac et les compétences qu'elle assume, sont essentielles pour le développement de notre territoire. Seul aujourd'hui un regroupement de communes nous permet de rendre des services de qualité à la population. Oui à la communauté de communes mais attention à ne pas se lancer dans de trop nombreux investissements qu'elle ne pourrait

assumer. Les compétences existantes sont déjà une très lourde charge pour la communauté, mais elles existent, et je crois, car je ne serai plus là pour le dire haut et fort, que celle-ci aura le devoir de les assumer toujours dans ce souci de qualité voulue par les élus.

Comme vous pouvez le constater, si je m'en vais, je reste toujours attachée à toutes ces tâches dans lesquelles je m'étais investi.

Je pourrais vous parler encore très longtemps de toutes ces années mais sachez que j'ai aimé tous ces mandats : conseillère, adjointe, maire, conseillère régionale, vice-présidente de la communauté de communes. Ils m'ont permis de travailler avec beaucoup d'organismes, que je tiens à remercier pour leurs aides : trésorerie, Gendarmerie, Pompiers, sous-préfecture, Syndicat d'eau, syndicat d'électricité, Pays ouest charente, Communauté de communes, les cabinets d'études associés à nos gros projets d'aménagements, EDF, GDF, les entreprises qui ont travaillé sur la

commune,...je n'oublie pas bien sûr les 50 conseillers municipaux avec lesquels j'ai travaillé pendant ces 31 ans, le personnel communal, et bien sûr l'école, ses enseignants, son personnel, les associations et leurs présidents. Merci à vous tous.

Pour moi, la politique, la vraie politique est l'art de gouverner les hommes conformément à leur intérêt le plus général et le plus élevé. Elle ne s'adresse pas aux sentiments bas tels que l'envie, la cupidité, l'aigreur, la rancune mais à la passion du bien public, à la générosité.

Voilà chers amis ce que je voulais vous transmettre ce soir.

je vous souhaite une excellente année 2014 ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent. Toutes ces années passées au sein du conseil municipal de Chassors resteront pour moi de merveilleuses années, riches en relations humaines et de grands souvenirs.

***Que Chassors reste un village vivant où il fait bon vivre. N'oublions pas tous les atouts que possède notre village.»***





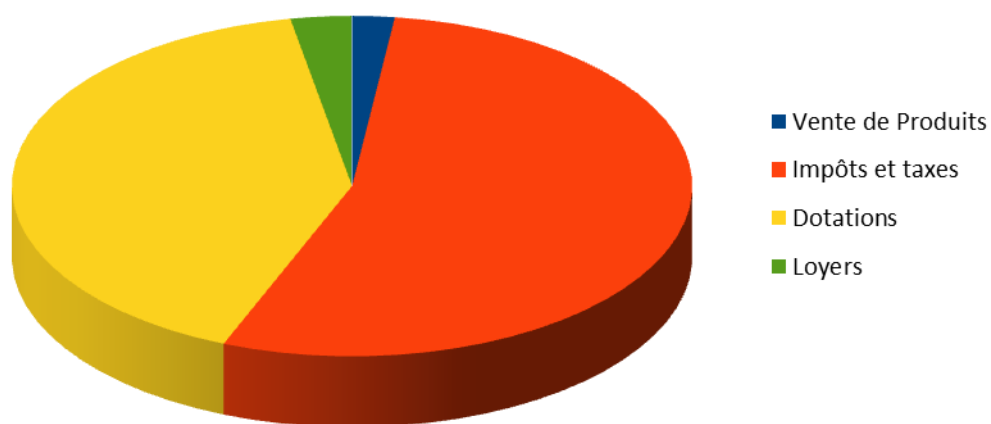
## COMPTES ADMINISTRATIFS

Le 27 février 2014, les comptes administratifs ont été votés.

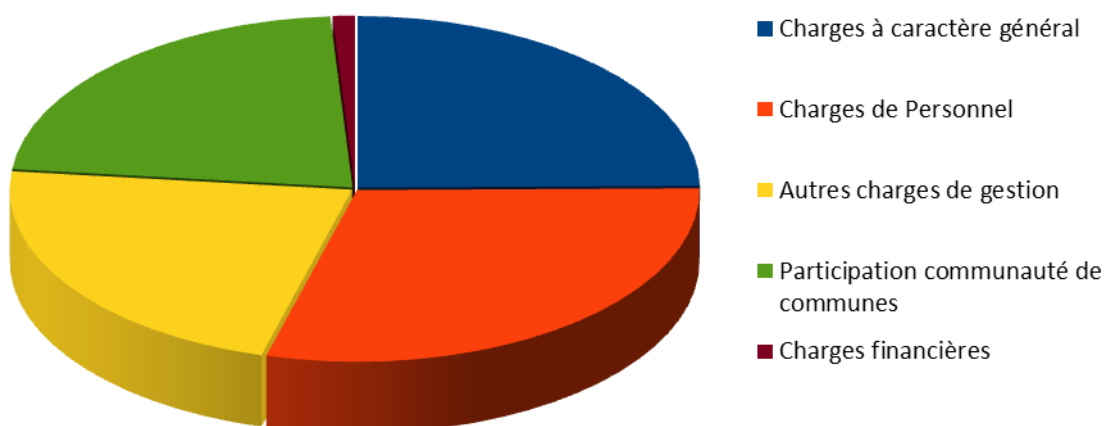
### Compte administratif de la commune

#### *Fonctionnement :*

#### Recettes de fonctionnement



#### Dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 615 864 €, soit en légère augmentation par rapport à 2013. Elles se répartissent comme suit :

Vente de produits et loyers :	30 532 € soit 4,83 % des recettes
Impôts et Taxes :	332 022 € soit 54 %
Dotations de l'Etat :	251 065 € soit 40,8 %
Produits exceptionnels :	2 246 € soit 0,37 %

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 365 262 € dont 354 260 € de gestion propre qui se répartit comme suit :

- Charges à caractère général (entretien, fournitures, eau, électricité, éclairage public, gaz...) pour 88 921 €
- Charges de personnel pour 105 354 €
- Participation à la communauté de communes pour 79 642 €
- Indemnités des élus, SDIS, subventions communales, CCAS pour 80 343 €.

### **Investissement**

Pour l'année 2013, les opérations d'équipement ont été les suivantes :

Matériel divers (extincteurs, taille haie, nettoyeur thermique, radiateur, plaques monument aux morts, lave vaisselle)	8 077 €
Voirie diverse (entrée du bourg, chemin vert à guîtres, chemin communal entrée de bourg, pluvial carrefour du cluzeau)	69 657 € dont 1 528 € de subvention du département
Informatique (logiciel)	2 669,00 €
Eclairage public (horloges astronomiques)	6 668 € dont 5 268 € de subvention du SDEG
Signalétique	182,00 €
Plan Local d'Urbanisme	13 011,00 €
Cimetière (travaux de restauration du vieux cimetière)	7 000,00 € dont subvention de 1 951 € de la commune de Julienne
Acquisition chemin communal	4 647,00 €
Extension PVR	18 169,00 €

**Des dépenses engagées ont été votées pour un montant de 605 888 € :**

- travaux rue du chemin vert pour du pluvial pour 1 500 €
- effacement de réseaux à Luchac pour 74 500 €
- aménagement paysager de l'entrée du bourg pour 10 000 €
- le plan local d'urbanisme pour 19 888 €
- la traverse de Luchac pour 500 000 €

Le résultat de clôture des comptes 2013 permet de reporter une somme de 235 963 € sur le

### Compte administratif de l'assainissement

<i>Emission dans l'exercice 2013</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>
Recettes	86 679 €	42 405 €
Dépenses	70 390 €	21 998 €
<b>Résultat</b>	<b>16 289 €</b>	<b>20 407 €</b>

La recette en fonctionnement la plus importante est la redevance : 65 892 €

Le cabinet "Hydraulique Environnement" a travaillé sur une étude de modification de la partie traitement de notre réseau assainissement. Ces travaux envisagés s'élèvent à plus de 700 000 €. Le conseil municipal est conscient qu'il ne pourra démarrer ces travaux sans une aide conséquente du bassin Adour Garonne et du Conseil général.

### Compte administratif du CCAS

<i>Emission dans l'exercice 2013</i>	<i>Fonctionnement</i>
Recettes	4 004 €
Dépenses	3 716 €
<b>Résultat</b>	<b>288 €</b>

Le repas des "Anciens" s'est élevé à 2 970 €

---

 Des nouvelles de l'école ....

---



Déjà un trimestre de passé ! Que le temps passe vite quand on est occupé !

Petit aperçu des activités :

- le 18 octobre, les PS/MS sont allés au théâtre à Cognac.
- le 7 novembre, un spectacle sur la ferme a ravi les PS/MS, les GS/CP et les CE1/CE2 pendant que les CM1/CM2 réfléchissaient à l'évolution de la vie au cours d'une conférence.
- le 19 décembre, les PS/MS et les CE1/CE2 sont allés à Mérignac pour voir un spectacle qui les a plongés dans l'univers de Claude Ponti, auteur de littérature de jeunesse. Les GS/CP et les CM1/CM2 étaient quant à eux au cinéma de Cognac pour voir le film « Il était une forêt ».
- le 20 décembre, des chansons et des comptines ont fait venir le Père Noël ! Merci !

Pour le second trimestre, deux projets avec un professeur de musique vont se mettre en place : un conte musical et des percussions !  
Encore du travail qui sort des cahiers et des manuels scolaires...

A bientôt !



### Chassors Informatique

---



### CHASSORS INFORMATIQUE

Salle annexe de la mairie

16200 CHASSORS

François BOURGOIN ☎ : 05.45.35.19.13

Anna DEROCHE ☎ : 05.45.81.25.15

Courriel : chassors-informatique@laposte.net

Le club de Chassors-Informatique a réduit l'inscription de 50 € à 40 €, et vous accueille tous les mercredis de 20 h 00 à 22 h00 jusqu'au 30 mars et à partir du mercredi 2 avril de 20 h 30 à 22 h30. Nous sommes toujours à la recherche d'une personne bénévole passionnée par l'informatique pour nous faire partager ses connaissances.

Pour plus de renseignements n'hésitez à me téléphoner au 05.45.35.19.13.

Informatiquement.

Le bureau

### Foot Loisirs Chassors

---

La saison 2013-2014 a commencé par l'élection d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale du club, qui se compose comme suit :

- |                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| - président : Coolen Cédric    | - vice président : Charron Marc    |
| -trésorier : Bernard Jack      | - vice trésorier : Avril Sébastien |
| - secrétaire : Jachna Emmanuel | - vice secrétaire : Sefaj Uran     |

Les matchs allers sont à présent terminés, avec des résultats sportifs médiocres dus au départ de nombreux joueurs de l'effectif de la saison passée et à l'arrivée de nouveaux joueurs qui, pour la plupart entame leur première saison footballistique. En revanche d'un point de vue humain la saison se déroule sans accroc avec de bonnes soirées partagées avec les équipes adverses.

Le club s'est vu offrir un nouveau jeu de maillot par l'entreprise E.L.S. Embouteillage pour pouvoir traverser l'hiver dans les meilleures conditions possibles.




L'association a de nouveau organisé le réveillon de la Saint Sylvestre avec un franc succès. La soirée a débuté tôt et s'est poursuivie jusqu'au petit matin. De bons souvenirs qui ne manqueront pas de marquer le début de cette année 2014.



D'autres manifestations seront sûrement organisées d'ici à l'été, avec une brocante qui devrait avoir lieu dans le courant du mois d'avril.

Les fonds récoltés lors de ces manifestations servent à l'entretien du terrain (roulage, traçage, ..), l'achat d'équipements sportifs, entretien des locaux mis à notre disposition et organisation de journées de détente pour les joueurs et leur famille.

A noter également qu'un site Internet a été mis en ligne, vous pouvez nous retrouver sur [www.aflc.fr](http://www.aflc.fr) pour suivre les évolutions du club et de ses joueurs.

 Tennis de table

La 1<sup>ère</sup> phase de la saison 2013/2014 commencée depuis le 27 septembre s'est achevée à la mi-décembre. La D1 termine 4<sup>ème</sup> de sa poule et se maintient, la D2 finit 8<sup>ème</sup> et descend en D3, la D3 termine 7<sup>ème</sup> et devrait se maintenir dans sa poule. Comme vous pouvez le constater le bilan est moyen ; cela est dû à une baisse des effectifs en début de saison et malgré le retour de Pierre-Anthony LAFARGE , il a fallu puiser dans nos réserves de jeunes pour compenser les blessés et les absences. Les matchs se déroulent en 14 points et non plus en 18 comme l'an passé ce qui permet de terminer plus tôt mais frustrant les joueurs, qui ne font plus que trois matchs au lieu de quatre ; ce sont les nouvelles directives de la ligue et du comité.

Pour cette deuxième phase nous avons pu inscrire une équipe (3 joueurs) en championnat jeunes. La saison passée s'est terminée par la réunion annuelle qui a mis en place le nouveau bureau.

Président : MR TAMBRUN Yves

Président adjoint : MR GUESDON Christophe

Trésorière : MME NEZONDET Denise

Secrétaire : MR THERMIDOR Frédéric

Cette année 2014 est une année très importante dans la vie de notre association car, je l'espère, nous fêterons les 20 ans du club au début du mois de septembre.

**Les entraînements ont lieu** Le mardi soir de 20h30 à 22 h30.

Le vendredi soir de 20h30 à 22h30

Le samedi matin de 10h00 à 12h00

Nous avons reçu le soutien d'un entraîneur en la personne de Sébastien ROUX qui assure l'entraînement du samedi matin de 10h00 à 12h00 bâtiment de la pointe.

**Le prix des licences pour cette saison est de :**

adultes 70 euros en compétition

Jeunes 65 euros en compétition

40 euros en loisirs pour tous.

Meilleurs vœux à tous

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez joindre MR TAMBRUN yves au 05 45 81 30 28.

A bientôt...



**Une mise en sommeil ?**

L'association Echanges et Plantes est née, en février 2006, du souhait de rassembler des personnes des différents villages composant Chassors autour d'une activité partagée, le jardinage : enrichir son propre jardin de plantes nouvelles à travers les échanges et offrir une autre alternative que le désherbant ou le goudronnage aux bordures de propriété, à travers le fleurissement de celles-ci avec l'accord et l'aide des propriétaires riverains.

Depuis cette date, des bourses d'échanges ont été organisées régulièrement deux fois par an, ainsi que des temps de jardinage et d'entretien auprès de riverains qui avaient fait appel à l'association pour les aider à fleurir et entretenir les abords de leur propriété.

Mais suite malheureusement aux départs ou décès de plusieurs personnes de l'association, nous nous trouvons dans l'impossibilité de poursuivre sans de nouvelles aides les buts que nous nous étions définis.

Faute de nouvelles adhésions, nous serons contraints de mettre l'association en sommeil, voire de l'arrêter totalement.

Si vous souhaitiez nous rejoindre, vous pouvez soit participer à l'assemblée générale qui aura lieu le 19 mars 2014, à 20h 30 à la Salle des Six Chemins soit prendre contact avec la présidente de l'association, Nathalie Daunas au 05 45 83 21 90.





 **Amitié Chassors Spicheren**

---



Nous avons fait notre assemblée générale le samedi 25 janvier 2014 et nous avons partagé la galette des rois.

Nous vous présentons notre nouveau bureau

- Président : Monsieur JARRY Jean-Marie
- Vice-Président : Madame LHOSTIS Nadège et Monsieur PELLERIN Laurent
- Trésorière : Madame DUCHADEAU Josette
- Vice-Trésorière : Madame PELLERIN Patricia
- Secrétaire : Madame ARDOUIN Magalie
- Vice-Secrétaire : Mademoiselle NAUDON Marie-Laure



Nous avons organisé notre traditionnelle choucroute samedi 15 Février 2014. Elle devient au fil des ans, interdépartementale car nous avons accueilli des participants du Lot et Garonne, des Deux-Sèvres, de Dordogne et aussi d'autres départements. La soirée a été réussie, festive et conviviale. Nous remercions chaleureusement tous les participants.

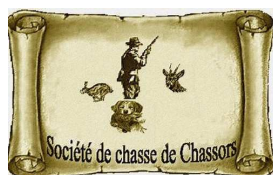
Voici quelques photos de notre soirée.



Nos manifestations pour l'année 2014 :

- Méchoui ou autre (date à préciser),
- Soirée Beaujolais le 22 novembre

## Amicale des chasseurs et propriétaires non chasseurs de Chassors



*L'ensemble des membres de la société de chasse vous souhaite une bonne et heureuse année.*



### Chasse infos :

#### Gibier soumis au plan de chasse :

- 4 bracelets chevreuils sur 7 ont été posés depuis le début de saison, prochaine et dernière battue : le samedi 8 février.

Lièvres : Une première estimation des lièvres tués laisse croire que cette saison a été une bonne année pour le lièvre et il en reste visiblement plus que les autres années. Le comptage définitif devrait confirmer cette tendance.

Bilan journée chasse aux faisans : 27 chasseurs ont participé à cette première journée. Cette première édition a été une réussite. Tous ont partagé cette passion qui nous anime en donnant à cette journée une note de bonne humeur et de convivialité. Le repas pris en commun « Chez Bruno » fût apprécié de tous.  
Merci donc à tous les participants, chasseurs et non chasseurs.

Date à retenir : le 20 avril, une brocante sera organisée sur le terrain de boule.  
Penser à réserver votre emplacement...





 Cérémonie intercommunale du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre fut plus solennelle que les autres années. La commune de Chassors accueillait la cérémonie intercommunale. Un service religieux eut lieu à l'Eglise Saint Romain en présence des porte-drapeaux, des autorités religieuses, militaires et civiles. Les élèves de Monsieur Fourré ont participé à cette commémoration en récitant le poème " Liberté" de Paul Eluard. Madame le Maire a dévoilé une plaque commémorative en l'honneur des capsortiens morts en Indochine, en présence de l'association des "anciens d'Indochine", l'ANAI.









✓ **Repas des « anciens » :**

Le 15 décembre, le CCAS et le conseil municipal ont accueilli "les Aînés" de Chassors. Les membres du CCAS ont été remerciés pour leur engagement lors de ce mandat. L'ambiance fut comme d'habitude très chaleureuse.









Pour répondre à l'énigme posé ce jour-là : les deux personnes à l'origine de ce repas communal étaient Jean Marie Jarry et Pierre Desangle



✓ **Communiqué de la famille Ribeiro :**

"Propriétaire de plusieurs animaux de compagnie auxquels mes enfants et moi sommes attachés, nous avons été indignés de découvrir qu'on avait tiré avec un fusil à air comprimé sur un de nos chats. C'est un acte volontaire et une atteinte à sa vie. Nous invitons les propriétaires de chats, habitants Villeneuve à être vigilants !

Nous possédons 2 chats adoptés à la SPA, tous deux porteurs d'un collier, "pucés" (tatouage électronique) et vaccinés chaque année. Prendre un animal nous donne des obligations, nous veillons donc à nous en occuper correctement en leur apportant ce dont ils ont besoin mais aussi à les protéger !

C'est pour celà que nous tenons à vous rappeler que la loi sanctionne la cruauté envers les animaux et vous informe qu'une plainte a été déposée.

Le loi du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux, errants et à la protection des animaux dit :

- le statut de chat libre est officiellement reconnu
  - davantage de protection pour les animaux
  - des sanctions plus lourdes pour les actes de cruauté. Les sanctions pour sévices graves ou actes de cruauté sont alourdies : 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende.
- Occasionner la mort ou la blessure d'un animal domestique est puni d'une amende de 450 €."

✓ **Traversé de Luchac :**

Les travaux ont enfin démarré. Ils vont durer environ 3 mois. Ceux-ci vont entraîner des gênes pour les habitants de Luchac. Le conseil les remercie par avance de leur compréhension.

✓ **Tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2015 :**

Tarifs	2014	2015
Habitants de Chassors	160 €	164 € le week end
	66 €	67 € le lendemain
Habitants hors Chassors	320 €	328 € le week end
	133 €	134 € le lendemain

Le tarif du chauffage reste inchangé : 50 € par location  
25 € le lendemain

**✓ Redevance assainissement :**

le conseil municipal a voté la redevance assainissement pour l'année 2014 :

- l'abonnement passe de 68 € à 69,5 €
- la part variable passe de 0,86 € à 0,89 €
- la taxe de modernisation des réseaux passera de 0,22 € à 0,225 € le m3.

Il est rappelé que cette taxe est levée par l'agence du bassin Adour Garonne.

**✓ Carte nationale d'identité :**

*L'Etat simplifie vos démarches*

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à partir du 1er janvier 2014. L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie, la prolongation de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

**✓ Elections municipales :**

- Afin de pouvoir voter à Chassors, nous vous rappelons qu'il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Deux grandes innovations en 2014 :

- La loi du 17 mai 2013 abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil pour l'application du scrutin à la proportionnelle.

Ainsi le mode de scrutin pour la commune de Chassors sera le scrutin proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Ce mode de scrutin impose le respect du principe de la parité.

**Cette modification ne permet plus de panacher, ni de rayer, ni de rajouter des noms de candidats. Seules, les listes entières et non raturées seront valables.**

- **L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. La commune de Chassors aura trois représentants au sein de la communauté de communes de Jarnac.**

**Attention :  
Nouveauté 2014**

En vertu de l'article R. 60 du Code Electoral. Arrêté du 12 Décembre 2013 :

**L'électeur doit être muni d'une pièce d'identité  
afin de prendre part au scrutin.**

Aucune dérogation ne sera acceptée.

Les titres permettant aux électeurs français de justifier leur identité sont les suivants :

- 1) Carte nationale d'identité,
- 2) Permis de conduire,
- 3) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'état,
- 4) Passeport,
- 5) Carte vitale avec photographie,
- 6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore,
- 7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie,
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie,
- 9) Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer,
- 10) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'état,
- 11) Livret de circulation délivré par le préfet.
- 12) Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires,
- 13) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire,
- 14) Carte d'identité de parlementaire avec photographie.

**Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.**

Si vous êtes absent pour les élections municipales ou les élections européennes, **pensez au vote par procuration**. Les démarches sont à effectuer auprès de la gendarmerie par l'électeur absent (le mandant) avec une pièce d'identité et de trouver un électeur inscrit sur la liste électorale de Chassors qui votera à votre place (le mandataire). **Attention, toute procuration qui ne parviendra pas à temps à la Mairie ne pourra être prise en compte le jour du scrutin.**

Les jeunes atteignant leur majorité au 22 mars inclus pourront voter pour les élections municipales.

Nous vous rappelons que le bureau de vote se situe à la "salle des six Chemins", place des

Anciens Combattants (en face de la Mairie)

✓ ***Mr Hasselwander s'installe comme artisan à Chassors :***

**Menuiserie, agencement, charpente**

**Escalier, cuisine, dressing**

**Parquet, ponçage parquet**

**Volet, portail, cloison sèche,...**

**Adresse : 1bis rue du pierrail luchac**

**16200 CHASSORS**

**TEL : 0623911558**

**N°Siret : 79834789400015**

## ✓ *Portes ouvertes à la MFR de Triac-Lautrait :*

4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> par alternance, BAC Horticulture, Viticulture, Jardins et Espaces verts.

### **Le Samedi 15/03/2013 de 9h00 à 18h00**

A la MFR de TRIAC-LAUTRAIT on y fait quoi ?

Premièrement c'est une association loi 1901 centrée sur la formation des jeunes et adultes aux métiers de l'agriculture. Elle existe depuis plus de 40 ans, ses activités ont évolué fortement depuis ces dernières années.

Aujourd'hui 3 activités principales peuvent être retenues :

- La **formation scolaire** de la 4<sup>ème</sup> au Bac professionnel dans l'ensemble des « métiers verts ». Viticulture-œnologie, horticulture et fleuristerie, les aménagements paysagers. Les jeunes en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> présentent le brevet des collèges et découvrent différents métiers durant leurs stages. Les plus grands passent le Bac en 3 ans en alternance école/entreprise.
- La **formation Adulte** a pris une place non négligeable depuis 2 à 3 ans. Des demandeurs d'emploi sont accompagnés et formés afin de répondre aux besoins de main d'œuvre en agriculture, formation « Ouvriers polyvalents » sur trois sites Matha, Saint Genis de Saintonge et Triac. Des formations taille de vigne perfectionnement et initiation sont également conduites durant l'hiver. Les différents certi-phyto pour les exploitants, ouvriers agricoles et agents de collectivité, vendeurs sont également réalisés.
- **L'activité d'accueil** pendant les vacances scolaires et le week-end est réalisée. L'ensemble des locaux peut être loué pour des fêtes familiales ou associatives.

A ce jour la maison Familiale accueille 135 élèves et 50 stagiaires adultes tout au long de l'année. C'est une équipe de 25 personnes au service de son territoire et des personnes qui y résident.

## ✓ *Etat civil :*

### Décès :

Paul CHAUVETEAU (Toutes nos excuses à la famille pour le retard)	01 septembre 2013
Didier ROQUES	26 octobre 2013
Guy PAPIN	20 novembre 2013
Mauricette GROLLEAU épouse DUMONT	27 novembre 2013
Abel SAILLY	29 décembre 2013
Suzanne VEZIEN veuve CHOLLET	14 janvier 2014
Jacques LEBAS	16 janvier 2014

✓ **Calendrier des manifestations :**

M A R S	<p><b><u>☞ : Echanges et Plantes :</u></b></p> <p>Assemblée générale le 19 mars 2014, à 20h 30 à la Salle des Six Chemins</p> <p><b><u>☞ Mairie : le 23Mars</u></b> <b>1<sup>er</sup> tour des élections municipales.</b></p> <p><b><u>☞ Mairie : le 30 Mars</u></b> <b>2<sup>ème</sup> tour des élections municipales.</b></p>
A V R I L	<p><b><u>☞ : Amicale des Chasseurs :</u></b> <b>Brocante le 20 avril sur le terrain de la Pointe.</b></p>
<p>Ce calendrier des animations vous est proposé sous réserve de modifications.</p>	

**Délivrance de l'attestation de recensement :**

Les personnes sont tenues de se faire recenser en mairie à partir du mois où elles atteignent l'âge de 16 ans. Elles doivent apporter leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

**TARIFS PUBLICS**

Photocopies :

➤ noir et blanc :

A4 : 0.15 €

A4 recto verso 0.25 €

A3 : 0.25 €

A3 recto verso 0.3€

➤ couleurs :

A4 : 0.30 €

A4 recto verso 0.50 €

A3 : 0.50 €

A3 recto verso 0.6 €

**LOCATION SALLE DES FETES :**

Pour les Habitants de la commune :

- Jour de semaine : 110 €

- Lendemain : 50 €

- Samedi ou dimanche ou jour férié : 160 €

- Lendemain : 66 €

- Chauffage : 50 €,

25 € le lendemain.

**HORAIRES DECHETTERIE DE JARNAC :**

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18 h

**📁 Informations diverses**

---

En cas d'urgence vous pouvez appeler les numéros suivants sur votre téléphone fixe ou sur votre portable :

- ⇒ Gendarmerie      17      (Elle vous communiquera la pharmacie de garde),
- ⇒ Pompiers            18
- ⇒ Samu                15      (Il vous communiquera le médecin de garde).
  
- ⇒ Ou sur le portable uniquement 112

Le cabinet médical de Jarnac ne peut plus nous donner la liste des médecins de garde, s'adresser à la gendarmerie.

**Mairie : heures d'ouverture**

Mardi	14 h-18 h
Mercredi	14 h-18 h
Jeudi	14 h-18 h
Samedi	09 h-12 h

E.mail : [mairie.chassors@wanadoo.fr](mailto:mairie.chassors@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-chassors.fr](http://www.mairie-chassors.fr)

Tel : 05 .45.81.06.63

FAX : 05.45.81.07.65

Echo de CHASSORS  
Dépôt Légal n°607 avril 1993 Préfecture de la Charente  
Tirage en 520 exemplaires

C'est la fin de votre bulletin municipal.





# BIEN VIVRE A CHASSORS

